



HAL
open science

Information, politique et bibliothéconomie dans l'Europe du XVIIe siècle : aux origines de la Bibliothèque

Mazarine

Yann Sordet

► To cite this version:

Yann Sordet. Information, politique et bibliothéconomie dans l'Europe du XVIIe siècle : aux origines de la Bibliothèque Mazarine. Yves Lehmann. *Savoir/Pouvoir : les bibliothèques, de l'Antiquité à la modernité*, Brepols, p. 285-301, 2018, 978-2-503-58380-8. hal-03012308

HAL Id: hal-03012308

<https://hal.science/hal-03012308>

Submitted on 18 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information, politique et bibliothéconomie dans l'Europe du XVII^e siècle : aux origines de la Bibliothèque Mazarine

Mazarin est définitivement établi en France à partir de 1639. Pendant les années 1642-1643, après la mort de Richelieu puis de Louis XIII, en même temps qu'il accède au rang de premier et principal ministre, il s'adjoint les services du savant Gabriel Naudé et entreprend l'édification quasiment *ex nihilo* d'une bibliothèque dont le volume sera sans équivalent en Europe occidentale¹, une bibliothèque correspondant à trois ambitions, chacune lui donnant un visage particulier. D'abord une bibliothèque savante encyclopédique et universelle, qui sera ouverte au public, dans les faits à un public savant mais en théorie, selon le principe plus anciennement formulé par Naudé, à tout homme, de quelque condition, qui en ferait la demande². Ensuite un instrument de documentation politique, propre à éclairer l'action des hommes, et en particulier de ceux qui sont en charge de la conduite de l'État : Gabriel Naudé (1600-1653) fut non seulement bibliothécaire et bibliographe, mais aussi penseur politique, conseiller en communication de Mazarin, et un spécialiste de ce que nous n'appelons pas encore les médias³. Enfin une collection de livres rares : sa dimension bibliophilique lui confère, dans le palais, un statut équivalent à celui des collections de peinture, d'antiques ou de pierres précieuses du cardinal : un trésor, objet de curiosité, de délectation et d'ostentation, mais un trésor dont, justement, la vocation publique et l'utilité politique assureront la distinction des autres collections du palais Mazarin, et en quelque sorte garantiront la pérennité. Ces trois visages sont conjoints, au sens où une seule et même collection de livres dessert ces trois formes d'usage et d'ambition. La collection est une et unifiée, y compris sur le plan de son organisation spatiale. Et seuls quelques rares livres ont échappé à son économie⁴.

Cette communication a volontairement été pensée dans le cadre d'une session consacrée au bâtiment bibliothécaire et à la place de la bibliothèque dans la cité. Notre propos est de montrer comment le projet bibliothécaire de Mazarin fut à la fois et indissolublement une entreprise documentaire, institutionnelle et architecturale. Il repose en effet sur : la constitution d'une collection de ressources à vocation publique ; l'édification d'un bâtiment à la fois *ad hoc*, mais aussi « parlant » ; la détermination d'un cadre juridico-administratif. Et il s'agit sans doute de la première bibliothèque en France à manifester *ab ovo*, dans ses intentions et dans sa réalisation, cette triple ambition. Aussi voulons nous montrer ce qui, dans la manière dont la collection a été

¹ La seule bibliothèque qui semble au milieu du XVII^e siècle pouvoir lui être comparée pour la taille (entre 40 000 et 56 000 volumes) est celle du duc de Wolfenbüttel, mais il s'agit d'une collection princière, dont le développement initié au XVI^e siècle a bénéficié d'une continuité à la fois dynastique et de moyen.

² « En vain celui-là s'efforce il ... de faire quelque despense notable apres les livres, qui n'a dessein d'en vouer & consacrer l'usage au public, & de n'en desnier jamais la communication au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin », Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Targa, 1627 : chapitre IX : *Quel doit estre le but principal de cette bibliothéque* (p. 151).

³ Sur le rôle de Naudé comme conseiller politique, on peut lire les récentes contributions de Fabienne Queyroux, « 'Plumes bien taillées' contre 'livres très pernicious à l'État' : Gabriel Naudé et les Mazarinades », et de Stéphane Haffemayer, « Mazarin face aux mazarinades : information et communication pendant la Fronde (1648-1653) » dans *Mazarinades, nouvelles approches*, Actes du colloque de Paris, 10-12 juin 2015, *Histoire et civilisation du livre*, XII, 2016, respectivement p. 93-109 et p. 257-274.

⁴ Parmi les exceptions, le livre d'heures dit de François I^{er}, recouvert d'une exceptionnelle reliure d'orfèvrerie (or émaillé, pierres précieuses, plaques de cornaline gravée) : à la mort du cardinal-ministre, du fait de sa présence hors de la bibliothèque, il ne sera pas décrit dans l'inventaire de celle-ci et n'en suivra pas la destinée. Ce qui explique sa circulation sur le marché, et son acquisition en 2017 pour le Musée du Louvre.

constituée, met en œuvre cette ambition documentaire ; ce qui, dans le cadre architectural et décoratif conçue à partir de 1646, la manifeste ; et enfin quelles sont les formes juridiques que Mazarin et Naudé ont inventées pour installer ce projet dans la durée, sous la protection de l'État et au cœur de la cité.

En moins de six ans, de 1643 à 1648, la collection atteint le volume de 40 000 à 56 000 items, manuscrits et imprimés confondus⁵. Cette ampleur est considérable pour l'époque, et fut relevée aussi bien par les concepteurs de la collection (Mazarin et Naudé), que par les zéloteurs et les détracteurs du cardinal-ministre. Ces derniers considérant, notamment sous la Fronde, que cette taille suspecte est autant un signe de vanité que le fruit d'une dépense excessive qu'expliquent nécessairement des malversations. Elle a profité pour son développement de moyens et de modalités d'acquisition exceptionnels, qui ne sont pas anodins rapportés à la position politique et aux ambitions de Mazarin. Si l'on devait esquisser une typologie des modes d'acquisition mobilisés, il faudrait évoquer à la fois :

- l'achat en bloc de collections, ainsi de la bibliothèque du chanoine Jean Descordes à l'été 1643, acte en quelque sorte fondateur du projet bibliothécaire de Mazarin (soit environ 2200 volumes) ;
- des interventions massives en vente publique (ainsi en 1647 lors de la vente des livres de Peiresc, dont Naudé acquiert une grande partie des manuscrits, et notamment des ensembles orientaux ou occitans exceptionnels⁶) ;
- des achats systématiques chez les libraires parisiens, que documentent les archives comptables conservées pour la période 1643-1648⁷, et que confirme la réputation acquise par Naudé de grand « ramassier »⁸ ;
- des campagnes de prospection successivement conduites par le bibliothécaire dans différents pays d'Europe, dont témoigne sa propre correspondance et celle de ses contemporains (comme Mersenne) : en Flandres à l'été 1644 (3 000 livres), en Italie en 1645-1646 (16 000) ; en Suisse et en Allemagne à l'automne 1646, en Hollande et en Angleterre au printemps 1647 (7 000)⁹ ;
- la réception de dons et d'exemplaires de dédicace, qui concentre dans la bibliothèque du cardinal ministre une part importante de la production littéraire, intellectuelle et artistique du temps, principalement française et italienne, de Pierre et Thomas Corneille à l'architecte Antoine Le Pautre, en passant par La Mothe le Vayer et Puget de La Serre¹⁰.

À ces procédés en soi anodins, que seuls les moyens financiers affectés rendent exceptionnels, s'en ajoutent d'autres qui relèvent de dispositifs presque régaliens. Comment ne

⁵ Le chiffre de 40 000 volumes est avancé sous la Fronde par Gabriel Naudé, en février 1651 (*Aujourd'hui 14. février 1651*, [Procès-verbal de visite de la bibliothèque à la requête du président Tubeuf, rédigé par Naudé], [Paris, 1651], p. 4). Celui de 56 000 figure dans un acte royal de juin 1650, reconnaissant la donation par Mazarin de sa bibliothèque « au public », Archives nationales, S 6505, cf. *infra*.

⁶ Jean-Baptiste Camps, « L'histoire externe des chansonniers des troubadours en France du XVI^e au XVIII^e siècle », dans *La réception des troubadours en Languedoc et en France (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Actes du colloque de l'Université Toulouse II - Le Mirail, 13-14 octobre 2011, dir. Jean-François Courouau et Isabelle Luciani, Paris, Garnier, 2015 (*Études et textes occitans* ; 2).

⁷ BnF, Mss, n.a.f. 5764-5765.

⁸ *Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris. Par le Gyrovague simpliste* [Paris,] 1649. Célestin Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, Paris, 1850-1851, n°3550.

⁹ Un voyage en Espagne était programmé en 1648, que le déclenchement de la Fronde vint annuler.

¹⁰ Pour ceux de ces exemplaires de dédicace que documentent les archives bibliothécaires de Gabriel Naudé, voir Patrick Latour, « “Donné et dédié” : image et réalité du mécénat de Mazarin en 1643-1644 », dans *L'écrivain et ses institutions*, dir. Roger Marchal, Boulogne, Adirel, 2006 (*Travaux de littérature* ; 19).

pas songer à une procédure proche du « versement » administratif à propos de la décision prise par Anne d'Autriche de confier à Mazarin les « mémoires d'état » de Loménie de Brienne, soit près de 350 volumes – collection de pièces diplomatiques, relations d'ambassadeurs et traités de Paix – provenant du secrétair d'état Antoine de Brienne (1560-1638), et dont Richelieu avait obtenu la cession à son profit de la part de son fils, Henri-Auguste de Loménie. La bibliothèque de Mazarin a également profité d'une espèce de « droit d'aubaine » : lorsque Jean Tileman Stella, professeur de mathématiques au Collège royal, qui a été l'un des pourvoyeurs de livres de Richelieu, meurt sans héritier en 1645, ses volumes (sans doute plusieurs milliers) sont revendiqués par Mazarin¹¹. Par ailleurs, le contexte de la guerre de Trente ans a autorisé le ministre à susciter des prises de guerre : sa correspondance garde trace d'une véritable veille effectuée sur la situation des bibliothèques, et d'instructions précises passées aux officiers des troupes royales engagées sur divers théâtres de ce vaste conflit européen. Ainsi en novembre 1644 écrit-il au maréchal d'Espanan, gouverneur de Philippsbourg : « on m'a donné avis qu'il y avoit à Philippsbourg quelque bibliothèque considerable qui avoit esté maltraitée par les gens de guerre. Je vous supplie de sçavoir si elle est à vendre et de m'envoyer, s'il est possible, le catalogue des livres. Vous aurez peut-estre sceu que c'est une de mes passions »¹². Enfin la correspondance diplomatique est l'occasion d'exprimer des convoitises parfois fort précises, et de les satisfaire. Jean de La Haye, ambassadeur à Constantinople, à l'été 1644, est instamment prié de rechercher pour le cardinal des manuscrits turcs, arabes, persans et grecs¹³. Un an plus tard Mazarin réclame au comte d'Argenson, ambassadeur à Venise, une chronique manuscrite en catalan : « Vous m'excuserez bien si je me laisse emporter a la passion que j'ay pour les bons livres jusques au point de vous demander celuy du *Flos mundi* que j'ay appris que vous avez »¹⁴. Tous procédés qui laissent entrevoir la collection comme à la fois dépositaire et bénéficiaire de la puissance publique.

Parallèlement la bibliothèque était elle-même investie d'une fonction de documentation politique. Les deux aspects, sans être nécessairement liés, ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Il n'est pas inutile de rappeler que Gabriel Naudé, au moment où il entre au service effectif de Mazarin (sans doute fin 1642), a déjà constitué une œuvre à la fois philologique, bibliographique et politique. Il appartient à ce courant de pensée du libertinage érudit, qui identifie la vigilance intellectuelle et la raison critique comme des référents pour l'exercice du pouvoir, et des instruments du bon gouvernement ; d'où la place de la science, de l'érudition et de la documentation dans la construction de l'action politique ; d'où la vision du bibliothécaire comme l'une des figures de conseiller du prince, la « machine » bibliothèque se combinant (se substituant ?) à d'autres sources spirituelles ou sociales d'autorité (le dogme, l'église, les grands féodaux...). Cette laïcité d'un savoir neuf, construit sur les fondamentaux de l'humanisme, à la fois éclaire et se trouve garantie par un État fort dont Naudé fut parallèlement le défenseur et le technicien (*Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Rome, 1639). Il a du reste exercé

¹¹ Lettre de Mazarin aux magistrats de la ville de Strasbourg, du 21 juin 1645, Bibl. Mazarine, ms. 2214, f. 392v° (minute).

¹² Archives du Ministère des Affaires étrangères, Mémoires et documents, Suède 6, f. 160. Analyse par Adolphe Cheruel, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. II, Paris, Imprimerie nationale, 1879, p. 629.

¹³ « Je vous suis obligé du soin que vous en voulez prendre, et vous supplie de m'en faire voir des effectz le plustot qu'il vous sera possible car j'ay impatience de voir croistre ma biblioteque », lettre du 8 juillet 1644, Bibl. Mazarine, ms. 2214, f. 212 (minute).

¹⁴ Lettre du 23 juin 1645, Bibl. Mazarine, ms. 2214, f. 389v° (minute). Manuscrit du XV^e siècle, finalement obtenu : il figure dans l'inventaire après-décès de 1661 (BnF, ms. n.a.f. 5763, f. 145), et est aujourd'hui localisé à la BnF, ms. Espagnol 11.

conjointement les fonctions de bibliothécaire et bibliographe, et de conseiller et penseur politique. Non seulement son *Advis pour dresser une bibliothèque* (1627, puis 1644) est une démonstration du meilleur moyen d'acquérir renommé et reconnaissance de la Cité, mais d'autre part la matière politique (de la théorie des organisations à la question des médias) fut l'un de ses sujets bibliographiques de prédilection. La première publication de Naudé signale une conscience aigüe de la problématique du média : *Le Marfore ou Discours contre les libelles* (1620), s'il prenait la défense du connétable de Luynes contre les pamphlets et développait une analyse fondée sur les autorités classiques contre la calomnie, la rumeur et les pratiques démagogiques, marquait dans le même temps un intérêt pour le libelle contemporain et les diverses formes du pamphlet d'actualité, qu'il y avait nécessité de combattre, et pour cela de connaître, et d'acquérir. Avant d'entrer au service de Mazarin, Naudé a encore publié une *Bibliographia Politica*, à Venise en 1633, rééditée à Paris en français en 1642. L'ouvrage est le fruit d'une vaste collecte, dont la matière est organisée pour l'usage (philosophie morale antique, commentateurs, républiques, systèmes politiques imaginaires, traités des alliances, paix et guerre, livres pour les princes, pour les principaux ministres, pour les ministres, pour les ambassadeurs, pour les secrétaires...). Les deux questions de l'efficacité des systèmes politiques et des médias, font partie des préoccupations de Naudé. Et l'on peut lire l'*Advis* dans cette perspective, en considérant que la réédition de 1644, si elle ne change rien au contenu de l'édition de 1627, sert aussi l'édification d'une « *Bibliotheca Mazarino Naudaea* » (la formule est de Mersenne)¹⁵ qui en marche depuis 1643. Naudé est le concepteur, à la fois théorique et pratique, d'une bibliothèque qui recouvre essentiellement deux fonctions indissociables : celle d'un laboratoire de la pensée et de la raison critique (et elle doit être conçue pour tel, dans le contenu, le périmètre, l'organisation et l'accessibilité de ses ressources) ; celle d'un instrument politique, dans le sens où elle doit fonder le discernement et la volonté politique, et la manifester.

En tant que telle elle doit être un conservatoire des polémiques, des contestations et des contradictions : il faut « ne point négliger toutes les oeuvres des principaux heresiarques ou fauteurs de religions nouvelles & différentes de la nostre plus commune » ; acquérir les livres de « tous ceux qui ont escrit & faict des livres & traictez sur quelque sujet particulier soit qu'il concerne l'espece ou l'individu [...]. En suite [de] tous ceux qui ont escrit le plus heureusement **contre** quelque science, ou qui se sont opposez avec plus de doctrine & d'animosité [...] aux livres de quelques auteurs des plus celebres & renommez »¹⁶. On observera que les deux premières acquisitions documentées de Gabriel Naudé pour la bibliothèque de son nouveau maître, à la date d'août 1643, sont l'*Augustinus* de Jansenius (dans l'édition de Paris, Mathieu Guillemot, 1641, postérieure d'un an à l'originale) et les *Theses theologicae... contra Corn. Jansenii Augustinum*, rassemblées par le P. jésuite Joannes Groll (Paris, Charles II Chastellain, 1641), livres achetés directement auprès des imprimeurs-libraires¹⁷. Il est tentant de voir dans ce détail un symbole programmatique. Au-delà de ce seul exemple, dans la bibliothèque du ministre ont été constitués des ensembles documentaires éclairants, sur des controverses spirituelles ou

¹⁵ « *Bibliotheca Mazarino Naudaea* jam 30 000 voluminibus constat, quorum sunt 10 000 in folio », Bnf, Mss, n.a.f. 6204, f. 294, éd. dans *Correspondance du P. Marin Mersenne*, éd. Cornélis de Waard *et al.*, XV (1647), Paris, CNRS, 1983, p. 140.

¹⁶ Gabriel Naudé, *Advis...*, *op. cit.*, p. 57 et 48-49.

¹⁷ Il s'agit des deux premières entrées d'une liste de « despence en livres tant en blanc que reliez faite 1643 », en tête du *Premier volume de despence, ou registre tant de la recepte que de la despence faite pour la bibliothèque de Mgr. l'Éminentissime cardinal Mazarin, depuis le XV aoust 1643* (1643-1647), BnF, Mss, n.a.f. 5764(1), f. 16.

scientifiques, comme sur des conflits diplomatiques ou politiques. Ainsi des quelque 150 pièces imprimées réunies en recueils sur les événements de la guerre de Trente ans. Ces relations diplomatiques, avis, requêtes, pamphlets ou proclamations princières, en langues diverses, imprimés en Allemagne, en Bohême, en France ou en Italie à l'appui de tel ou tel parti, documentent combats et prises de villes, controverses religieuses et revendications politiques, de la défenestration de Prague (1618) jusqu'à la veille des traités de Westphalie (1648), à savoir sur un temps qui correspond à l'ascension politique de Mazarin puis à son intervention au sommet de la diplomatie européenne¹⁸.

Par ce travail de collecte et de mise en ordre bibliothécaire, Naudé met aussi en œuvre une conviction de l'importance des « pièces », qu'il a découverte en rédigeant le *Marfore*, et qu'il a rappelée dans l'*Advis* en 1627 : imprimés éphémères de toute nature, libelles, occasionnels et placards qui, rassemblés et constitués en recueils, peuvent devenir les « pièces les plus curieuses des bibliothèques » (p. 83, 99-100). La manière dont ces séries ont été constitués illustre la vocation de la bibliothèque à servir un état de la question – que cette question soit philologique (l'attribution de l'*Imitatio Christi*), scientifique, ou politique (ou les trois) –, à servir la rationalité et la capacité de discrimination, à fonder l'action. Et ce principe, que nous dirions volontiers de « politique documentaire », convoque aussi dans son sillage celui d'exhaustivité. L'un et l'autre apparaissent alors d'autant plus impérieux que la vocation de la bibliothèque est devenue publique.

En quoi l'organisation matérielle de la collection, et son implantation à la fois dans le Palais Mazarin et dans la ville, ont pu servir ce grand dessein ? Nous aimerions ici tirer parti d'une enquête récente qui a permis de préciser la chronologie immobilière de la première Mazarine, qui se développe dans le palais personnel du cardinal-ministre entre 1643 et 1668¹⁹. Du point de vue architectural, Mazarin disposa de quatre bibliothèques successives : celle de son palais romain au Quirinal, celle de l'Hôtel de Clèves (au début de son installation à Paris, sans doute un simple dépôt provisoire de livres), celle qui fut organisée dans son nouvel hôtel parisien à partir de 1643 en l'attente d'un espace *ad hoc* (l'ancien l'Hotel de Chevry-Tubeuf, sur lequel il a jeté son dévolu dès 1641, et qui devient le *nucleus* du Palais Mazarin) ; et enfin la grande galerie projetée en 1646 et dont l'aménagement définitif ne pourra se faire qu'après la Fronde. Cette dernière, dont la conception, de toutes pièces, a été à la fois pensée et désirée, occupera l'étage supérieur de la longue aile que les architectes Pierre Le Muet et Maurizio Valperga édifient à partir de 1646 le long de la rue de Richelieu pour constituer la façade occidentale du palais Mazarin. Le marché de 1646 évoque un bâtiment de 144 m de long, comprenant des écuries au rez-de-chaussée, et un premier étage principalement dévolu à la bibliothèque.

De l'organisation et du décor de cette dernière, plusieurs traits doivent être relevés, qui permettent d'explicitier les enjeux et les intentions politiques du projet. Au cœur de la bibliothèque, et concentrant l'essentiel de son programme décoratif, se trouve une galerie, ce qui n'est pas anodin. Depuis le XVI^e siècle, dans la distribution de l'espace palatial, la galerie tendait

¹⁸ Présentation d'une partie de cette collection dans : Veronika Prochazkova, « Le début de la guerre de Trente ans en Bohême d'après les imprimés de la Bibliothèque Mazarine à Paris », *Histoire et civilisation du livre*, III, 2007, p. 239-249.

¹⁹ Yann Sordet, « D'un palais (1643) l'autre (1668) : les bibliothèques Mazarine(s) et leur décor », *Journal des Savants*, 2015, p. 79-138. L'année 1668 correspond au départ du site du Palais Mazarin, et au transfert de l'essentiel de la collection, avec les éléments de décor et les structures de menuiserie et de ferronnerie, sur le site actuel de la Bibliothèque Mazarine, rive gauche de la Seine et face au Louvre.

de plus en plus à se greffer sur les espaces de représentation et de réception, acquérant une fonction intermédiaire entre l'espace public et l'espace privé. Connue en Italie, notamment chez les Barberini, la galerie-bibliothèque fait sa véritable apparition en France avec la bibliothèque de Mazarin, avec une ampleur inconnue de ses modèles romains²⁰.

Non plus espace segmenté par une succession de pupitres, ni cabinet de livres, la Mazarine devient galerie ouverte et continue. En tant que telle elle revendique une prédisposition nouvelle à la représentation et à la publicité. On insistera sur une autre différence avec la première bibliothèque-galerie européenne, celle de l'Escorial, conçue à partir des années 1560, où les menuiseries étaient déjà implantées à la périphéries de l'espace et dont les voûtes ont accueilli un vaste décor célébrant le contenu et les ambitions de la bibliothèque par le détour de l'iconographie : le quadrivium et le trivium, illustrés par Pellegrino Tibaldi d'après un programme défini par le frère José de Sigüenza (bibliothécaire de Philippe II). Par son luxe et sa vocation, ce décor marque sans doute une révérence aux livres, mais d'une certaine manière il leur préexiste, et leur reste indépendant.

À la Mazarine en revanche, tout est asservi à la fonction bibliothécaire : l'architecture visible est celle que composent les murs de livres ; le décor y est tout entier dévolu aux éléments d'organisation bibliothécaire (les colonnes marquent la transition entre les travées de tablettes, les chapiteaux portent un entablement qui soutient la galerie supérieure). Contrairement à l'Escorial (1563-1584), nulle décoration à la voûte. Contrairement à l'Ambrosienne (1609), aucun espace au-dessus des régimes de tablettes pour accueillir suite de tableaux ou décoration peinte. La Mazarine est donc une bibliothèque silencieuse, qui n'impose pas de visée pédagogique ou disciplinaire explicite : nulle mise en scène de la concorde entre Théologie et Philosophie, pas d'école d'Athènes ni de gloire de saint Augustin, pas de célébration de la paix entre les monarchies européennes... Cette sobriété concentre l'attention sur trois éléments seulement.

D'abord, les colonnes. Il y en a 54, cannelées et légèrement fuselées. Elles ont fortement marqué l'identité visuelle du lieu (l'appellation contemporaine de « bibliothèque des colonnes » est attestée par l'historien de Paris Sauval²¹). Ces colonnes n'allaient pas de soi – on proposera même dans les années 1660 de les supprimer. Même pour les désigner les artisans du temps sont embarrassés : le peintre qui doit les vernir parle de « tout le bois de l'architecture mis en huile »²². De fait la colonnade n'est pas un dispositif courant dans la décoration intérieure, c'est une structure architectonique qui évoque davantage la scénographie des espaces publics (le forum, la façade basilicale...).

²⁰ Primauté que, même si elle avait été achevée, la bibliothèque voulue par Richelieu au Palais Cardinal (futur Palais Royal) n'aurait pu disputer. Le marché de maçonnerie d'avril 1642 y confirme une organisation encore traditionnelle des collections : la galerie devait être entrecoupée de murets latéraux, formant des petits cabinets sur les parois desquelles les livres étaient appelés à prendre place, conformément au modèle des bibliothèques anciennes, organisées en stalles et en pupitres transversaux (Cf. Françoise Bercé, « Marchés pour le palais cardinal de 1628 à 1642 », *Nouvelles archives de l'art français*, t. 26, 1984, doc. IV, p. 65-68. À la mort de Richelieu (4 décembre 1642), cette bibliothèque qui devait accueillir une collection plus réduite que celle de Mazarin (un peu plus 6 000 volumes), n'était pas achevée, et les livres n'avaient pas été implantés dans le nouvel espace.

²¹ « La Mazarine n'est pas seulement la plus longue & la plus large de toutes, mais encore enrichie d'une ordonnance de colonnes corinthiennes si hautes & si bien travaillées, qu'on l'appelle quelquefois la Bibliothèque des colonnes. Enfin je n'en ai point vu qui lui puisse être comparée, non pas même la Vaticane ni l'Ambrosienne », Henri Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, t. III, p. 52.

²² *Autre ouvrage de peinture faites dans la bibliothèque de monseigneur le cardinal par commandement de monsieur de Valpergue*, 3^e partie du *Mémoire des ouvrages de peinture faites par Thomas Boudan...*, 1648, AN, MC/CXII/61 (1^{er} mars 1653).

L'héraldique mazarine ensuite, omniprésente. Les armes sculptées au revers du balcon, et le chiffre (M) répété sur les ferronneries, constituent les seuls motifs, les seuls éléments figurés qui rythment l'ensemble de l'espace²³. Les meubles du cardinal sont souvent associés, dans les devises et allégories, aux deux vertus de prudence (les trois astres), et de force (le faisceau de licteur). D'un côté les vertus savantes : prudence, discernement, exercice de la rationalité. De l'autre les vertus politiques : la lame de la hache figurant l'autorité de décision, puissance de trancher, et les verges liées la capacité de rassemblement. Aussi la bibliothèque, dans une conception qui est celle de l'humanisme tardif, manifeste-t-elle directement, sans la médiation d'un programme iconographique, sa vocation d'éclairer l'exercice du pouvoir en procurant les moyens du discernement. Les armes rappellent l'autorité et le geste du fondateur, mais invitent ainsi les contemporains à lire, à travers elle, la vocation de la bibliothèque²⁴.

Les livres eux-mêmes, enfin, qui couvrent « toutes les murailles » pour reprendre un mot de Naudé bien antérieur au programme de la Mazarine. L'espace n'étant conçu que pour les livres, et sans décor, cela signifie aussi qu'il ne peut se justifier sans eux. Une lettre de Naudé à Mazarin en témoigne directement, au mois de février 1652, sous la Fronde, alors que la première bibliothèque parisienne du cardinal est en voie de dispersion : « [Votre Eminence] doit songer au rétablissement de la bibliothecque... [sinon] je ne scay pas ce qu'elle pourra faire dorenavant de la bibliothecque neuve et cette belle menuiserie qui ne peut servir a autre chose qu'à mettre des livres »²⁵. L'espace est, par nécessité, une bibliothèque. Sans livre, ce serait une aberration architecturale. Il n'accueille pas d'autre décor que celui des structures de conditionnement et d'organisation matérielle des volumes. Naudé en 1627 écrivait : « Les livres ne se mettent plus sur des pulpitres à la mode ancienne, mais sur des tablettes qui cachent toutes les murailles ». Seule la Mazarine réalisera pleinement cette conception, au-delà de ce qu'ont proposé ses modèles immédiats, à savoir l'Ambrosienne et la Barberiniana²⁶. Dans son silence visuel (ni inscription ni iconographie peinte, ni référence ni programme explicite en matière d'érudition, de science ou de religion), la seule masse des livres, dans sa disponibilité, exerce son pouvoir de démonstration.

Sortons maintenant de la galerie-bibliothèque proprement dite pour observer sa situation dans le bâti palatial. Là encore les choix qui furent faits par ou pour le cardinal-ministre peuvent éclairer la vocation à la fois publique et politique du projet. La bibliothèque-galerie conçue à partir de 1646 est bien partie intégrante d'un Palais, mais dans le même temps elle s'en émancipe, puisqu'elle constitue l'étage d'une aile indépendante, construite le long d'une voie publique censée lui donner à la fois visibilité, et accessibilité (ce n'était le cas ni à l'Escorial ni au Palais Barberini, où les bibliothèques étaient enclavées). Ce parti était en fait commun au projet, inabouti, défini pour la bibliothèque de Richelieu. Orientée en direction de la rue (chez Richelieu) ou le long de celle-ci (chez Mazarin), la bibliothèque constitue déjà une structure en extériorité, susceptible de servir, tout en la manifestant, une vocation publique. Cette étape est significative dans le processus (non exclusif) qui conduit à une individuation de la bibliothèque publique dans la ville, à travers, pour la suite, les modèles oxfordiens du XVIII^e siècle (All Souls College Library et

²³ Sur l'héraldique Mazarine et ses emplois, voir Ivan Loskoutof, *Rome des Césars, Rome des papes : la propagande du cardinal Mazarin*, Paris, Champion, 2007, et Emmanuel Coquery, « Mazarin et Errard : du faisceau au trophée », dans *Mazarin, les lettres et les arts*, Paris, Bibliothèque Mazarine ; Monelle Hayot, 2006, p. 249-261.

²⁴ Armes qui se retrouvent par ailleurs relativement peu sur les livres eux-mêmes. Aucun programme systématique de reliure aux armes n'a été mis en œuvre ; l'essentiel de celles exécutées de son vivant recouvrent des exemplaires offerts et/ou de dédicace.

²⁵ Lettre du 17 février 1652, éd. dans Kathryn Willis Wolfe et Philip J. Wolfe, *Considérations politiques sur la Fronde : la correspondance entre Gabriel Naudé et le cardinal Mazarin*, Paris ; Seattle ; Tübingen, 1991, p. 120.

²⁶ *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 1627, p. 112 (chapitre VIII : « L'ornement & la décoration que l'on y doit apporter »).

Radcliffe Library) et au XIX^e siècle la disposition pensée par Labrousse pour la nouvelle Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Cette configuration permet de procurer un accès direct à la bibliothèque de Mazarin depuis la rue. Et l'impératif d'accessibilité ne reposait pas sur les seuls arguments de commodité spatiale ; sans doute, en plaidant pour la mise en place d'une circulation indépendante des contraintes immobilières palatiales, Naudé travaillait-il à la formation d'une bibliothèque Janus, justifiée par sa double articulation à l'autorité domestique de son propriétaire, et à l'espace public. On peut y voir une volonté d'affranchir la bibliothèque des pesanteurs de la logistique privative, en prévenant les difficultés, les vexations, les manœuvres dilatoires et les procédures d'accréditation opposées traditionnellement aux savants désireux d'accéder aux collections princières ou monastiques, par valets, *librarii*, huissiers, gardes ou frères touriers. Le monde savant a transmis bien des anecdotes et des témoignages de ces difficultés, souvent mises en relation avec les *topoi* des bibliothèques fermées et des bibliothèques-tombeaux que véhicule le discours d'érudition, de Lucien de Samosate à Gabriel Naudé en passant par Pétrarque²⁷. Le bibliothécaire conseiller de Mazarin fait en effet dire au personnage de Saint-Ange, dans le *Mascurat*, alors même que la Fronde menace le projet : « la plupart des hommes doctes & judicieux aimeront mieux se passer comme ils ont fait jusques à présent de cette bibliothèque, que de s'exposer aux caprices d'un Suisse, & aux insolences de tant de pages, & de laquais pour y entrer ». À quoi répond Mascurat : « L'on a pourveu a toutes ces difficultez par une entrée particulière, qui sera dans la rue de la porte de Richelieu, et la chose estoit desia si avancée, que lors de la sortie du Roy [la fuite à saint Germain du 6 janvier 1649], on gravoit en marbre noir et lettres d'or, l'inscription qui devoit estre sur ladite porte, pour advertir tous les passans d'y entrer »²⁸. On comparera l'évidence de circulation induite par le parti de la nouvelle Mazarine, au cheminement fastidieux imposé par une autre bibliothèque parisienne du temps, celle de Saint-Victor de Paris, bientôt publique (1652) : « ... ceux qui y vont ont bien plus de chemin a faire pour y arriver, il faut qu'ils passent par des cours, des cloistres, des allées et des portes de fer, il leur faut descendre en plusieurs lieux et puis monter... »²⁹.

L'existence de la porte, comme de l'inscription, est aujourd'hui confirmée. Le marbre de la seconde n'a pas été conservé (retrouvé ?) mais son texte est connu. Naudé l'a faite imprimer par Sébastien Cramoisy, sous forme de placard, « de la façon qu'elle devoit estre gravée »³⁰. La fonction de l'inscription était double, à la fois pratique (balise signalétique dans l'espace urbain) et commémorative (rappel de la générosité de l'évergète Mazarin). Son exposition immobile et pérenne, doublée d'une circulation par la diffusion typographique, devaient contribuer dans le même temps à la notoriété de la bibliothèque et de sa publicité, ainsi qu'à la solidité de l'institution. Pour ce qui est de l'affichage épigraphique, Naudé avait peut-être à l'esprit des témoignages archéologiques de bibliothèques antiques (celles des gymnases de la Grèce

²⁷ Bref aperçu de ce corpus dans le dossier critique aux articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » de l'*Encyclopédie* de Diderot, D'Alembert et Jaucourt (t. II, 1752, p. 228), cf. *Édition numérique collaborative et critique de l'Encyclopédie*, mise en ligne le 15 oct. 2017, consulté le 22 mars 2018, Permalien : 11280/e0bea8ab.

²⁸ G. Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante neuf* [*Mascurat*, 1^{re} éd.], [Paris, Sébastien Cramoisy, 1649], p. 190.

²⁹ « Les raisons de la maison de Sorbonne pour confirmer la décision faite par les inspecteurs du college Mazarin avec le grand maître pour changer l'entrée de la bibliothèque », s.d. [1694], Bibliothèque Mazarine, Archives, 1(2).

³⁰ Deux exemplaires connus : BnF, ms. fr. 22 592 ; Bibl. Mazarine 2^o-10924 Rés. Reproduction dans Y. Sordet, « Le premier acte de "donation au public" de la bibliothèque de Mazarin (1650) », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, n^o10, p. 106.

hellénistique, ou de la Rome impériale), mais aussi très certainement le modèle romain de l'*Angelica*, pour laquelle le fondateur, Angelo Rocca, avait lui-même rédigé, et publié (1605), les inscriptions destinées à marquer son entrée.

La Mazarine a été pensée, et c'est la première en France, comme bibliothèque publique, c'est à dire à la fois née dans la proximité de la puissance publique, destinée à manifester et à servir celle-ci, et vouée à l'usage du public. Une telle vocation se théorise (Naudé en poursuit la démonstration sous la Fronde), se met en œuvre à travers la construction d'une collection et son cadre architectural ; mais elle doit également prendre une forme juridico-administrative.

On a longtemps considéré que Mazarin, qui souhaitait fonder une bibliothèque publique susceptible de transmettre son nom à la postérité, ne s'était jamais résolu, de son vivant, à se séparer de ses collections, même pendant la Fronde. On considérait, partant, que le premier acte à donner expression juridique à sa volonté était le testament de mars 1661. Cette conception doit être révisée. Un document de juin 1650 récemment découvert montre que Mazarin avait précédemment fait, sous la Fronde, un choix que les circonstances immédiates ne lui avaient pas permis de mettre en œuvre, et dont l'histoire n'avait pas gardé la trace. Nous sommes alors au mitan des troubles. Le 9 janvier 1649, Mazarin avait été décrété par le Parlement « perturbateur du repos public » et s'était vu fixer huit jours pour quitter le royaume. Le 25 janvier le Parlement ordonnait l'inventaire et la saisie de ses biens mobiliers, dont la vente commence le 22 février. La décision d'inventorier les livres est prise un peu plus tard, par l'arrêté du 24 mars 1649 ; la perspective d'une vente forcée est évidente, c'est l'une des grandes préoccupations du ministre en exil, dont témoigne sa correspondance avec un Naudé qui multiplie les initiatives et cherche des solutions institutionnelles pour sauver la bibliothèque du « naufrage »³¹.

En mars 1649 Naudé a déjà proposé à son maître de donner sa bibliothèque à l'université de Paris, pour la protéger de la dispersion, pour obliger l'institution à son endroit, parce qu'il connaît le geste récent (1642) de Richelieu, et puisque « [Son] Eminence n'a jamais fait sa bibliothecque à autre intention que pour la donner au publicque »³². Naudé a suscité et accompagné la formulation de ce projet, qui va bien au-delà d'une accessibilité au public savant constatée depuis janvier 1644 (dans la *Gazette* de Renaudot) ; la réimpression de l'*Advis* en cette même année en est un signe presque programmatique ; la correspondance du ministre et de son bibliothécaire pendant la Fronde le confirme à l'historien ; et le contenu du *Mascurat* (deux éditions successives, en 1649 et 1650³³) le révèle aux contemporains, comme aussi, on l'a vu, le parti architectural de cette bibliothèque-galerie qui a commencé de s'élever rue de Richelieu à partir de 1646.

Dans l'immédiat, pressé par les événements, Mazarin a écarté la piste de l'Université, pour préférer la protection du Roi. C'est ce que révèle un brevet royal du 16 juin 1650 qui laisse entendre que par un « contract solemnel passé pardevant notaires » (non retrouvé, et dont nous ne connaissons pas les termes précis), il aurait peu de temps auparavant signé ce qui reste à ce jour le plus ancien acte de fondation de la « bibliothèque Mazarine » :

Le Roy [...] ayant veu l'acte de donation faite au publicq par Monsieur le Cardinal Mazarini en datte de ce jourd'huy de sa bibliotecq [...] loue et approuve et a tres agreable la donation de lad.

³¹ Lettres des 24 et 26 mars 1649, éd. dans *Considérations politiques sur la Fronde...*, *op. cit.*, p. 1-4.

³² MAE, Mémoires et documents, France 864, fol. 301r, éd. dans *Considérations politiques sur la Fronde... op. cit.*, p. 1-2.

³³ G. Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante neuf*, [Paris, Sébastien Cramoisy, août 1649] ; [*Ibid.*, début 1650].

bibliothèque au public, pour en être usé suivant l'intention dud. s^r cardinal portée par lad. donation...³⁴

Mais dans les faits, rien ne se passa avant décembre 1651. Alors que Mazarin, rappelé par le roi le 12 décembre, mettait fin à son premier exil, le parlement de Paris, par un arrêt du 29 décembre, mettait sa tête à prix pour la somme de 150 000 livres, à prendre sur le produit de la vente de la bibliothèque. C'est ce qui décidera de la dispersion en vente publique de l'essentiel de la première bibliothèque parisienne (8 janvier - 17 février 1652). Malgré la recherche active de mesures de précautions depuis deux ans, rien ne put l'empêcher : ni la donation formalisée en juin 1650 (sans doute à contrecœur et par mesure de précaution), ni un arrêt contradictoire du conseil du roi (18 janvier 1652) censé annuler l'arrêt du Parlement de décembre 1651.

La Fronde cependant ne fut qu'une parenthèse, y compris dans le développement du projet Mazarino-Naudéen puisqu'il trouvera réalisation à partir de 1661, en tirant profit d'une certaine manière des incertitudes passées.

À la veille de sa mort, deux modèles assez récents se présentaient au dernier premier ministre de l'Ancien Régime pour institutionnaliser sa fondation : un transfert de propriété (legs), ou une succession encadrée.

La première de ces deux solutions avait été adoptée par le parlementaire Henri Du Bouchet, qui en 1652 avait transmis ses livres à une communauté établie disposant déjà d'une bibliothèque, à savoir l'abbaye Saint-Victor, mais en l'investissant de missions publiques nouvelles et explicites. C'était également le modèle qui avait présidé à la constitution de l'*Angelica*, Angelo Rocca ayant à partir de 1595 décidé de confier ses livres au couvent des Augustins de Rome³⁵. Le dispositif qui encadra la fondation de l'*Angelica* fut imposant ; il fit l'objet d'une formulation volontairement contraignante, dont la sophistication et la précision resteront toujours étrangères au projet de Mazarin : en cas de soustraction, même partielle, la collection serait retirée du couvent destinataire et confiée à la Vaticane. Renouvelé par un bref de Paul V (4 novembre 1609), ce principe d'inaliénabilité se trouva alors complété par une contrainte d'usage : la même clause de substitution serait mise en œuvre si les destinataires immédiats en empêchaient l'accès à qui que ce soit, cleric comme laïc.

L'autre choix possible était celui de la succession fidéicommissaire. Issu du droit romain (code Justinien, nouvelle 159), le *fideicommiss* consiste à transmettre un bien à une chaîne de bénéficiaires successifs, mais en leur imposant une contrainte d'inaliénabilité perpétuelle, c'est-à-dire en les privant du droit de division et de vente. C'est plus ou moins le choix qu'avait fait Richelieu, en maintenant sa bibliothèque dans son héritage (1642) : elle revenait à son petit-neveu et devait être transmise, par voie de succession, aux héritiers de son titre ducal. L'université de Paris était par ailleurs convoquée pour l'établissement de l'inventaire, le récolement annuel, la nomination du bibliothécaire et la conduite des acquisitions, toutes clauses aptes à garantir les deux intentions qui résumaient le projet : la bibliothèque devait « servir à [s]a famille, mais encore au public » et être « conservée en son entier ». Mais l'espoir sera finalement déçu de voir conjointement réalisés les trois impératifs de succession héréditaire, de publicité et d'inaliénabilité.

³⁴ Archives nationales, S 6505. Éd dans Y. Sordet, « Le premier acte... », *art. cit.*, p. 93-94.

³⁵ Un bref de Clément VIII du 6 février 1595 attribuait à Rocca la faculté de donner sa bibliothèque, en insistant sur son inaliénabilité, Alfredo Serrai, *Angelo Rocca fondatore della prima biblioteca pubblica europea*, Milan, Edizioni Silvestre Bonnard, 2004, p. 8, 62-63.

Mazarin ne se pliera finalement ni au premier ni au second de ces modèles. Dans son testament de 1661 il se déterminera en effet pour une troisième voie, en attribuant sa bibliothèque à une institution *ex nihilo* – le collège Mazarin ou des Quatre nations. Ce dernier, en perpétuant en quelque sorte la personne du cardinal sous la forme d'un établissement, le dispensait de concevoir un transfert de propriété. L'acte de « fondation » – en termes canoniques : affectation d'une masse de biens ou de valeurs à un service perpétuel – consista à créer de toutes pièces le corps qui devait la recueillir et la mettre en œuvre.

Yann Sordet
Directeur de la Bibliothèque Mazarine,
Membre du Centre Jean-Mabillon (Ecole nationale des chartes - Université PSL)